

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 31 (1902)
Heft: 24

Artikel: Enseignement de la langue maternelle au collège [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041202>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Bulletin pédagogique

et

L'Ecole primaire

ORGANE DES SOCIÉTÉS FRIBOURGEOISE & VALAISANNE D'ÉDUCATION

et du

Musée pédagogique

paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

RÉDACTION

M. DESSIBOERG, Directeur de l'Ecole normale
de Hauterive, près Fribourg.

ABONNEMENTS & ANNONCES

Imprimerie catholique, Grand'Rue, 13.
M. E. GREMAUD, secrétaire, à Fribourg.

Abonnement pour la Suisse, fr. 3. — Pour l'étranger, fr. 4.

SOMMAIRE : *Enseignement de la langue maternelle au Collège (suite). — Principaux avantages de la Méthode (suite et fin). — Bilan géographique de l'année 1902. — Le P. Girard précurseur de l'enseignement rationnel du dessin à l'école primaire (suite et fin). — Rôle social de l'instituteur. — Examens pédagogiques des recrues, automne 1902. — Bibliographies. — Correspondances. — Chronique scolaire. — Avis officiels.*

Enseignement de la langue maternelle

AU COLLÈGE

(Suite.)

L'histoire littéraire

Dans l'étude successive des divers genres littéraires : poésie épique, lyrique, dramatique ou genres oratoires, éloquence sacrée, judiciaire, politique, etc., on pourrait, nous semble-t-il, suivre presque constamment la même marche.

Nous l'avons dit plus haut, on prendrait, comme modèle, un chef-d'œuvre littéraire, un fragment d'une œuvre ou mieux, si c'était possible, une œuvre complète. Ce texte servirait à la fois de thème aux exercices suivants : a) lecture courante, dans les premières classes, puis aussi lecture expressive ou déclamation ; b) compte rendu avec commentaire grammatical, ou philologique, ou historique des mots et des termes nouveaux ;

c) analyse littéraire du modèle en vue d'en dégager les règles fondamentales propres au genre que l'on veut étudier. C'est sur ce point que l'on appellera tout particulièrement l'attention des élèves ; d) exercices divers, faits de vive-voix et par écrit sur ce même morceau, en vue de mieux initier la classe à l'intelligence et à l'application des règles du genre et à la structure correcte de la proposition et de la phrase : résumé du texte amplification de telle ou telle phrase, exercices de permutation, d'inversion, de reproduction et d'imitation ; e) lectures individuelles d'ouvrages appartenant au même genre, ouvrages français ou latins, ou peut être même grecs ou de langue étrangère ; avec compte rendu de ces lectures. Ces lectures bien faites sont exceptionnellement fructueuses, en ce qu'elles enrichissent la mémoire de connaissances et d'expressions nouvelles ; f) notice historique sur les principaux écrivains se rattachant au genre littéraire que l'on se propose d'étudier.

Le modèle littéraire demande à être choisi avec discernement de manière qu'il puisse servir de fonds d'abord pour l'étude du genre qui figure au programme, puis, pour les multiples exercices subséquents de parole et de rédaction. Est-il nécessaire de le faire remarquer ? Ces exercices seront abrégés ou multipliés et diversifiés, selon le programme et la portée de chaque classe et selon le temps dont nous disposons.

Un plan analogue pourrait être suivi, nous semble-t-il, non seulement dans les classes supérieures du gymnase pour les genres littéraires, mais aussi dans les premières années, quand on étudie les éléments et les qualités du style, la narration, la description, la lettre, etc.

En se conformant à ce plan, à travers toutes les classes, on éviterait le manque d'ordre, de méthode, de gradation, que l'on n'observe que trop souvent dans l'enseignement de la langue maternelle.

On grouperait donc, autour d'un même centre, l'étude théorique des genres littéraires avec les divers devoirs oraux et écrits d'application. On y ajouterait d'autres exercices trop négligés propres à favoriser l'acquisition d'idées et de termes tels que des lectures individuelles sous le contrôle du professeur.

Au lieu de l'aridité et du verbiage qui marquent trop fréquemment les leçons de langue maternelle, le professeur, qui se conformerait à cette méthode, se trouverait en présence d'une surabondance de matières. Il n'aurait que l'embarras du choix pour les explications comme pour les devoirs.

Cette concentration comprendrait aussi, le plus possible, les auteurs classiques latins et grecs. Tout en répondant de la manière la plus heureuse aux lois psychologiques de l'esprit humain, elle contribuerait, dans une large mesure, à coordonner et à simplifier l'enseignement de la littérature et de la rhétorique.

Quelques directions maintenant concernant l'histoire de la littérature.

Lorsque le temps le permet, il est avantageux d'enseigner l'histoire littéraire à deux reprises, une première fois, à l'occasion de l'étude de chaque genre; puis, plus tard, dans un cours suivi et chronologique avec quelques textes à l'appui de nos appréciations. Quand on aborde un genre littéraire, il est naturel que l'on donne une courte notice historique sur l'auteur du modèle classique placé sous les yeux des élèves; puis, comme complément aux règles formulées, à l'occasion peut-être des lectures individuelles, on parlera très brièvement des principaux écrivains qui ont brillé dans ce même genre. Ainsi, s'agit-il de l'étude du genre épistolaire, je choisirais probablement, pour thème, une lettre de M^{me} de Sévigné. J'aurais soin, naturellement, d'exposer d'une manière très brève la vie de notre spirituelle marquise. Je ferais lire et analyser, en outre, quelques lettres de M^{me} de Maintenon, de Voltaire, de J. de Maistre, etc., tout en leur faisant connaître sommairement chacun de ces écrivains.

L'étude de la littérature étant terminée, il faut faire en sorte de passer en revue les grands écrivains en les classant, cette fois-ci, non plus par genre, mais par époque, en énumérant leurs principaux chefs-d'œuvre, en analysant, si c'est possible, les plus caractéristiques. Dans cette revision générale, il est important de bien marquer l'évolution parallèle des genres dans les différentes littératures grecque, latine, française, etc. avec l'influence des plus grands génies sur la marche et les progrès de la civilisation. Vues d'ensemble, tableau du mouvement des esprits, plutôt que des kyrielles de noms propres, de dates et des titres d'ouvrages.

Au besoin, l'histoire de la littérature, sous cette forme chronologique, pourrait rentrer dans l'enseignement de l'histoire universelle.

R. H.

Principaux avantages de la Méthode

(Suite et fin.)

Le maître qui s'efforce de suivre les meilleures méthodes trouve encore l'avantage d'arriver plus *agréablement* au but.

C'est un devoir pour l'instituteur de rendre, dans la mesure du possible, ses leçons intéressantes, sans quoi les élèves prendraient bientôt les livres en dégoût et considéreraient l'école comme une prison. La nécessité de répandre quelques attrait sur l'enseignement est d'autant plus impérieuse que les écoliers sont moins avancés en âge.

Certains éducateurs craignent, il est vrai, que l'adoption des procédés modernes ne fasse dévier l'étude en amusement.